

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre et Loire - Canton de Langeais
COMMUNE D'AMBILLOU

DELIBERATION DE LA COMMUNE D'AMBILLOU

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 octobre, à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Bruno CHEUVREUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 02 octobre 2025.

Effectif légal du conseil municipal : 19

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents 14	CHEUVREUX Bruno, CARRE Lucette, MARECHAL Marielle, BARRIER Charles, BOCAGE Jean-Yves, ROZO Emmanuelle, RICHARD Pascal, BROSSARD Angéline, TOUCHARD Valérie, CHENEAU Céline, BIZARD Bernadette, TEIXEIRA Garry, DELAUNAY Jennifer, HEMOND Sylvie	
Etaient Absents 5	BETTE Thierry, <i>Absent</i> MICHAUD Jean-Claude, <i>Absent</i> BRAUD Santiana, <i>Excusée</i> SUZANNE Julie, <i>Excusée</i> , DELETANG Claude <i>Excusée</i>	-- -- <i>Pouvoir à Céline Cheneau</i> -- <i>Pouvoir à Jennifer Delaunay</i>

Votants : 16

La séance a été déclarée ouverte à 19h.

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Sylvie Hémond a été désignée pour remplir cette fonction

2025-034 – BUDGET GENERAL : Virement de crédit n°1

Le Maire informera le Conseil Municipal avoir réalisé un certificat administratif afin de permettre un virement de crédit (n°1) de chapitre à chapitre (dans les limites de 7,5 % en fonctionnement et en investissement), pour la somme globale de 4 341 €.

Ce virement de crédit concerne un reste à charge dû, par la commune, dans le cadre de travaux d'extension du réseau gaz SOREGIES :

Chemin du Plessis = 1 694,10 €

Chemin de la Vacance = 2 646,90 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide par 16 voix

- **DE PRENDRE ACTE** de ce virement de crédit n°1.

Le (La) Secrétaire de séance,

Le Maire – Bruno Cheuvreux
Pour extrait certifié conforme